

DOSSIER PÉDAGOGIQUE À DESTINATION DES
ENSEIGNANTS ET DES PROFESSIONNELS DE
L'ÉDUCATION

LE PROCÈS DE PÉRONNE

CRÉATION 2016/2017
COLLECTIF L'INTRUSE



UNE HISTOIRE DES PROCÈS DE SORCELLERIE DANS LE
NORD DE LA FRANCE À LA FIN DU MOYEN-ÂGE

AVANT-PROPOS

CE DOSSIER PÉDAGOGIQUE PROPOSE QUELQUES PISTES POUR PRÉPARER LA VENUE DES JEUNES AU THÉÂTRE. C'EST UN OUTIL À L'USAGE DES ENSEIGNANTS AFIN DE METTRE EN LUMIÈRE LES THÉMATIQUES À ABORDER AVEC LES ÉLÈVES À L'ISSUE DE LA REPRÉSENTATION. IL PRÉSENTE LA COMPAGNIE, L'HISTOIRE DU SPECTACLE MAIS AUSSI SA FORME : LE THÉÂTRE DE MOUVEMENT, L'APPROCHE BURLESQUE. ENFIN, IL PRÉSENTE LES GRANDS THÈMES DU SPECTACLE ET LES QUESTIONS QU'IL SOULÈVE.

ALLER AU THÉÂTRE C'EST DÉJÀ TOUTE UNE EXPÉRIENCE. C'EST EN LEUR OFFRANT LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE SPECTATEUR QUE LES ÉLÈVES DÉCOUVRIRONT UN UNIVERS SINGULIER ET UNE OUVERTURE VERS UN ESPRIT CRITIQUE. EN EFFET, LE THÉÂTRE, À TRAVERS LA MISE EN SCÈNE, ET DE PAR SA FORME ARTISTIQUE, SE VEUT AU SERVICE D'UN PROPOS.

LA MAGIE DU THÉÂTRE S'OPÈRE PAR LE BIAIS DU SENSIBLE, EN FAISANT APPEL AUX ÉMOTIONS, À CE QUE SUSCITE EN CHACUN DE NOUS LE SPECTACLE. C'EST AUSSI UN MOMENT DE PARTAGE, DE VÉCU COLLECTIF. LA MISE EN COMMUN DES DIFFÉRENTES INTERPRÉTATIONS PERMET D'OBSERVER COLLECTIVEMENT CE QUI S'EST OPÉRÉ DANS LA SALLE DE SPECTACLE, CE QUE LES ARTISTES ONT VOULU DIRE ET CE QU'IL EN RESSORT. MAIS C'EST AVANT TOUT UN MOMENT DE PLAISIR, UNE FORME INATTENDUE, UN REGARD DÉCALÉ SUR LE MONDE QUI NOUS ENTOURE.

UNE RENCONTRE À L'ISSUE DU SPECTACLE AVEC LES COMÉDIENNES POURRA PERMETTRE DE DÉFRICHER TOUTES CES QUESTIONS ET DE RÉPONDRE AUX INTERROGATIONS ET AUX INCOMPRIS DES JEUNES SPECTATEURS.

SOMMAIRE

LA COMPAGNIE	PAGE 4
L'HISTOIRE	PAGE 4
LE SPECTACLE	PAGE 6
LES THÈMES DU SPECTACLE	PAGE 8
UTILISER LES SCÈNES DU SPECTACLE COMME POINT DE DÉPART	PAGE 9
QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION POUR ALLER PLUS LOIN	PAGE 13
LA GRANDE CHASSE AUX SORCIÈRES EN QUELQUES MOTS	PAGE 14
BIBLIOGRAPHIE	PAGE 15

LA COMPAGNIE

Le collectif l'intruse a été créé en 2014 à Lille par deux comédiennes : Camille Candelier et Anna Wessel avec l'envie de développer un théâtre qui soulève des questions et des réalités sociales. C'est avec un théâtre physique, burlesque, dynamique et accessible qu'elles ont choisi de monter leurs spectacles.

Le collectif l'Intruse affirme des choix scéniques et artistiques avec la pratique d'un théâtre de mouvement où les personnages sont au centre du récit et interpellent le spectateur. L'interprétation, le jeu et le propos sont alors mis en avant. Il affirme également des choix politiques avec la volonté d'être mobile, accessible et autonome. En effet, les spectacles du collectif sont conçus pour être joués devant tout le monde et dans des espaces variés. Il est particulièrement attaché à la création collective.

L'HISTOIRE

1679 BOUVIGNIES, DANS LE NORD DE LA FRANCE. PÉRONNE GOGUILLON, ÂGÉE D'UNE QUARANTAINE D'ANNÉE, EST CONDAMNÉE AU BÛCHER POUR CRIME DE SORCELLERIE. COMME ELLE, ENTRE LE XVIÈME ET LE XVIIIÈME SIÈCLE, DES MILLIERS DE FEMMES, LE PLUS SOUVENT PAUVRES OU PAYSANNES, SE VIRENT ACCUSÉES DE PACTISER AVEC LE DIABLE. ELLES FURENT PERSÉCUTÉES, DÉNONCÉES, ENFERMÉES, JUGÉES, TORTURÉES ET CONDAMNÉES À MORT. C'EST LEUR HISTOIRE QUI EST CONTÉE ICI.

DANS CE SPECTACLE, PAS DE VIEILLE FEMME LAIDE COIFFÉE D'UN CHAPEAU POINTU. PAS DE MARMITE PLEINE DE CRAPAUDS POUR FAIRE BOUILLIR LES ENFANTS, NI D'ORGIES DÉMONIAQUES AU CLAIR DE LUNE : LAISSONS LÀ LES FANTASMES ET LES CONTES POUR ENFANTS. LE PROPOS EST DE METTRE EN LUMIÈRE LE TRISTE DESTIN DE CES MILLIERS DE FEMMES À LA FIN DU MOYEN ÂGE ET DE COMPRENDRE LES MOTIVATIONS DES JUGES ET INQUISITEURS QUI SE SONT ACHARNÉS SUR LEUR SORT.

CHRONOLOGIE DU PROCÈS

En 1679, dans un village de Flandres devenu français depuis peu, situé non loin de Douai, Péronne Goguillon est accusée de sorcellerie.

Le 24 mai, les hommes de fiefs de Douai interrogent point par point Péronne Goguillon selon des consignes précises.

Le 25 mai, Péronne est sondée par le Bourreau de Douai, maître Jacques Galopin, en différentes parties du corps pour reconnaître les marques apposées par le Diable.

Le 26 mai, la gouvernance de Douai envoie un modèle de sentence reprenant l'ordre démonologique traditionnel : initiation, sabbat, maléfices.

Le 28 mai, Péronne comparait une dernière fois et apprend qu'elle va mourir.

Le lundi 29 mai 1679, Péronne Goguillon est conduite en grande cérémonie par les hommes de fiefs sur la place du village. Elle ne sera brûlée qu'à moitié afin d'exposer ses restes et ainsi marquer plus fort encore l'esprit des villageois de ses crimes.



LE SPECTACLE

L'ÉCRITURE

Pour écrire ce spectacle, les comédiennes se sont inspirées d'un procès existant, celui de Péronne Goguillon. A l'aide d'une recherche détaillée et documentée de son contexte historique, elles ont recréé une histoire de la vie d'un village du Nord de la France à la fin du XVIIème siècle. Une palette de personnages intervient dans le récit. Tous ont un lien proche ou lointain avec la protagoniste que l'on ne verra jamais apparaître. Les villageoises et villageois ne se priveront pas pour autant de parler d'elle, bien au contraire, tout au long du spectacle, ils alimenteront leur haine les uns les autres, jusqu'à se convaincre entre eux de la culpabilité de la future victime.

LA FORME

Les comédiennes interprètent en duo l'intégralité des personnages. C'est à l'aide d'un théâtre physique et grotesque qu'elles passeront d'un personnage à l'autre. Cette forme se veut accessible, dynamique et burlesque. Il s'agit là de rompre avec un théâtre classique susceptible d'enfermer le texte dans des traditions de jeu figé. Pour les jeunes spectateurs, le théâtre est souvent perçu comme ennuyeux et poussiéreux, il s'agira avec ce spectacle de leur faire découvrir d'autres formes que celles dites classiques.

LA LANGUE

Le parti pris de la langue est d'utiliser un vocabulaire simple et atemporel en évitant les anachronismes, à part lorsqu'ils sont volontaires et assumés. Il s'agit de respecter l'immersion dans le passé sans pour autant rechercher un langage de l'époque, bien trop différent et difficile d'accès, et donc inaccessible à la compréhension du récit. Cependant, certaines parties du spectacle tiennent compte des spécificités de la langue de l'époque, notamment celles du procès. Ici, les auteurs ont retravaillé l'écriture de sorte qu'elle soit accessible tout en gardant certaines tournures de phrases intactes. En lien étroit avec le programme de Français, ce spectacle éveille la curiosité linguistique. Il met en valeur le processus d'écriture et de création autour d'une langue ancienne, on ressent très clairement l'amusement et le plaisir des comédiennes à jouer avec les différents niveaux de langage.



EXTRAIT DU PROCÈS

- Si elle a été souvent au sabbat et assemblée des sorcières ; combien de fois la semaine ; comment elle s'y transporte ? Si c'est son amoureux qui la porte et en quelle forme il est ? Si en homme ou en bête et en quelle bête ?
- A déclaré qu'elle y allait une fois la semaine seulement, de nuit. Et son amoureux l'emportait en l'air en forme d'un petit chien noir sans queue dedans son oreille.
- Si le diable ne lui a baillé de la poudre pour nuire aux hommes ou aux bêtes ?
- A répondu que le diable lui a donné de la poudre grisette pour en faire ce qu'elle voulait.
- Si avec telle poudre ou autre elle n'a fait manquer baptême à des enfants nouveaux-nés ?
- A nié d'avoir fait manqué baptême à aucun enfant nouveau-nés, sinon qu'elle a fait faire une fausse portée à Liévine Façon en mettant un grain de poudre où elle a passé. Et ce, à cause qu'elle l'avait tourmenté ;
- Si en leur assemblée, ils ne font point de complots ensemble pour nuire aux hommes, aux bestiaux, aux grains et autres fruits de la terre, pour faire des bruines, des grêles, des vermines, des mulots et des souris ? Et quelles récompenses ou promesses leur fait le diable lorsqu'ils nuisent ainsi ?

LES THÈMES DU SPECTACLE

Le spectacle aborde trois grands thèmes :

- La renaissance et le déclin de la société féodale.
- L'histoire de l'oppression des femmes.
- La question du bouc émissaire.

La renaissance et le déclin de la société féodale.

Nous sommes en 1679, la première partie du spectacle s'attache à décrire les conditions de vie des paysans du nord de la France à cette époque. Période de transition économique et politique, c'est à travers les problématiques concrètes des paysans que seront abordés les enjeux économiques et politiques du moment tels que la privatisation des terres, la fin du servage, ou encore la mise en place d'une administration décentralisée. Ce premier thème s'inscrit dans les programmes d'histoire de 4ème et de 2nde qui traitent de la féodalité et de l'ordre seigneurial qui soumet et domine les campagnes.

L'histoire de l'oppression des femmes.

Il va sans dire que l'histoire des procès de sorcellerie est la thématique centrale du spectacle. « Pour un sorcier, dix mille sorcières » écrit l'historien Jules Michelet, en 1862 dans son ouvrage : « La sorcière ». Pourquoi les femmes furent la cible principale des inquisiteurs ? Les premiers bûchers apparaissent à la fin du Moyen-âge, alors que deux grands noms de l'Inquisition, Institoris et Sprenger rédigent un vrai traité contre les femmes : « Le marteau des sorcières ». Rapidement considéré comme une référence incontournable en matière de démonologie, cet ouvrage pointe du doigt « la femme » qui est de nature perverse et donc complice du diable.

Enfin, la question du bouc émissaire relie les deux premières thématiques l'une à l'autre. Les procès de sorcellerie concernent principalement des femmes, souvent pauvres. Les bûchers se sont répandus dans une période de crise et de trouble. La société connaissait alors de graves tensions sociales et la révolte menaçait l'ordre public. Comment de telles atrocités furent possibles ? Il s'agissait de trouver un bouc émissaire pour répondre aux maux que subissait la société. Les victimes de ce fléau furent les populations les plus vulnérables : les femmes pauvres.

UTILISER LES SCÈNES DU SPECTACLE COMME POINT DE DÉPART

Une analyse des personnages du spectacle permet de comprendre les différents acteurs dans le processus de délation. Quel rôle jouent les représentants de l'autorité et comment incitent-ils le peuple à dénoncer leurs voisins ? Parallèlement, comment la peur grandissante chez les villageois et villageoises permet de perpétuer ce cercle infernal de violence ? Il s'agit de comprendre les mécanismes qui ont amené les villageois à s'épier les uns les autres et à dénoncer leurs voisins, par peur d'être eux-mêmes désignés comme coupable.

Dans un premier temps, nous proposons de décrire les différents personnages du spectacle, leur fonction et ce qu'ils représentent au sein du village. Une fois les groupes de personnages définis, il est possible d'établir un lien entre leur problématique propre et le triste sort de ces femmes. Pour cela, nous utiliserons des extraits de scènes du spectacle. Nous partirons des villageois, qui furent les délateurs de Péronne Goguillon, nous remonterons jusqu'aux juges, représentants de l'autorité qui ordonnèrent la sentence finale.

Les paysans

Ils nous plongent dans les problématiques économiques du monde rural de l'époque : les taxes, leurs conditions de vie très précaires, les occupations militaires, les changements auxquels ils doivent se soumettre.

Ils alimentent la peur collective, se persuadent les uns les autres, c'est eux qui désignent le bouc émissaire.

EXTRAIT

ISABEAU

Madeleine, ça y est, la Péronne est enfermée et on va enfin pouvoir dormir sur nos deux oreilles. Mais qu'est-ce qu'elle est allée porter plainte contre des soldats ? Elle veut vraiment s'attirer des ennuis. Pff... Remarque, ce n'est pas mon problème, elle n'avait pas s'en prendre à eux... Certes, ce sont des sales bruts, mais qu'est qu'on peut bien faire ?

MADELEINE

Bien vrai qu'on ne peut rien y faire... Même que la dernière fois qu'on leur a résisté, on a écopé d'une amende de 20 florins, 20 florins, c'est pas rien, on a tous eu bien du mal à s'en remettre. Enfin pour ce qui est de la Péronne, avec la réputation qu'elle a, ce n'est pas étonnant qu'ils s'en soient pris à elle. Et puis j'espère qu'elle ne compte pas sur moi pour que je prenne sa défense parce que de toutes façon elle n'a que ce qu'elle mérite.

ISABEAU

Voilà le village en pétré dans une vilaine affaire. Mieux vaut ne pas s'en mêler.

MADELEINE

Isabeau, comment comptes tu t'y prendre ? Si on ne dit rien on pourrait nous prendre pour des complices. Et si elle nous dénonçait ? Elle serait prête à tout pour s'en sortir. On ne va pas avoir pitié d'elle, on n'a jamais eu pitié d'elle. Après tout ce qu'elle nous a fait, comme si on n'avait pas assez de problème comme ça. Regarde tous ces fléaux qui nous ont anéantis. Les bruines, les grêles, les vermines, les mulots et les souris...

ISABEAU

Les bruines, les grêles, les vermines, les mulots et les souris... C'est évident, c'est un signe du Malin. Il n'y a qu'elle pour avoir pu pactiser avec le démon. Ça fait dix ans qu'elle me poursuit avec sa mauvaise langue ! Dix ans, je me suis sentie coupable tout ça parce que je n'étais pas venue lui présenter mon fils quand il est né, et qu'elle me l'a reproché, et qu'elle est allée raconter à tout le monde que je ne respectais pas mes aînées, et qu'elle m'a humilié ! Quelle lâcheté Et on s'est laissé faire comme des malpropres ! Elle a cru qu'elle pouvait se permettre de nous mener à la baguette et de se venger à tout bout de champ dès qu'on on n'était pas comme il faut ! Bougresse !

MADELEINE

Pour sûr elle a causé des malheurs mais elle n'aura pas réussi à nous rendre aussi misérable qu'elle.

ISABEAU

Pas encore ! Mais si on la laisse faire, elle serait capable de se démener pour nous pourrir jusqu'à ce qu'on ait plus rien, qu'on devienne des gueuses, pauvres, dépourvues de tous nos biens, obligées de quémander comme les miséreux de la paroisse. On la mérite notre place au village, et je me battrais jusqu'au bout pour que personne ne puisse nous la prendre ! Elle est jalouse ! Elle est tellement mauvaise !

Le crieur public

Il est le relais entre le peuple et le pouvoir via les campagnes d'affichage, la diffusion des lois et des décrets en vigueur.

De par sa fonction, il va permettre la diffusion des procès alentours et ainsi entretenir la peur auprès des paysans, les incitant à regarder dans leur propre village si une sorcière ne s'y cache pas. On verra que la majorité des procès eut lieu sur des grands axes de communication. Les espaces les plus isolés et éloignés des grandes villes, n'ont pas été concernés. La majorité des procès du Nord de la France s'est cristallisée sur le triangle Paris-Lille-Douai.

Les petits fonctionnaires : le maire et le greffier

Ils représentent la mise en place d'une administration décentralisée. Ils ont une place particulière dans le village et des intérêts à préserver.

Leur rôle est primordial dans le processus de délation. Ils acceptent de se soumettre aux directives imposées par l'administration nationale. Ils s'en remettent aux tribunaux et appliquent désormais les modèles de sentence officiels.

EXTRAIT

JEAN DUBOIS

André, pouvez-vous m'expliquer qu'est-ce tout ce raffut dehors ?

ANDRÉ DELERUE

Ce sont nos gens, ils demandent expressément que nous fassions comparaître la Péronne Goguillon chez nous. Ils ne veulent point qu'on la laisse sortir pour la remettre à la juridiction de Marchiennes. Ils exigent qu'on la juge au plus vite en sa qualité de sorcière. Ils ont peur que de grands malheurs s'abattent sur le village si on la libère.

JEAN DUBOIS

Diantre, les scélérats ! Qu'ils patientent, suivons la procédure dictée par la gouvernance de Douai et laissons Péronne poursuivre Fontenier à Marchiennes !

ANDRÉ DELERUE

Jean ! Vous n'y pensez pas, tout le village est contre elle, nous devons prendre nos responsabilités. Si nous condamnons la Péronne, leur soif de vengeance sera rassasiée ! Ils ne viendront plus nous imposer leurs doléances et nous porterons en grande estime. Un bon Mayeur comme vous, brasseur de bière, tavernier, il faut garder votre place au chaud avant qu'ils ne se retournent contre vous, Jean ! Nous, hommes de fiefs, nous devons nous enquérir de cette tâche.

JEAN DUBOIS

Hommes de fiefs, hommes de fiefs, comme vous y allez André. Je n'avais point vu les choses de la sorte. Moi à part brasser la bière, rincer les gosiers et brailler des histoires à faire pleurer de rire un bourreau, pff... Qu'est-ce que j'y connais en matière de justice, je n'y ai jamais rien entendu.

ANDRÉ DELERUE

Justement, voilà l'occasion de montrer au procureur du roi que nous savons y faire et que nous sommes capables de gouverner nos gens avec une main de fer s'il le faut. Un tel procès, dans notre village, ce serait épatant !

Les juges

Ils représentent le pouvoir. Ce sont les relais direct du roi.

Tout au long du procès, ce sont eux qui dictent ce qu'il faut appliquer, comment questionner la suspecte, ils décident de la sentence à exécuter. A aucun moment ils interviennent sur le terrain, ils veillent juste à faire respecter l'ordre et l'autorité.

EXTRAIT

« Messieurs les hommes de fiefs de Bouvignies, Nous avons examiné les faits établis par vos soins. Voici le modèle de sentence à exécuter. Avant cela, si vous avez le moindre soupçon envers d'autres, veillez à ce qu'elle dénonce ses complices et faites prêter serments qu'elle ne les accuse par haine ou par envie. Une fois cette tâche accomplie, vous avez la liberté de brûler ladite Goguillon en cendres ou bien à moitié, pour en ce dernier cas, exposer le reste de son corps à la voirie sur une roue ou une fourche.»

QUELQUES PISTE DE RÉFLEXIONS POUR ALLER PLUS LOIN

Comprendre les mécanismes de la chasse aux sorcières permet d'aller plus loin dans la réflexion. Ici, l'histoire se met au service d'une réflexion plus globale sur la société ? Qu'en est-il aujourd'hui ? Deux questions à aborder qui peuvent même être l'objet d'un débat en classe :

Retrouve-t-on cette question du bouc émissaire aujourd'hui ? Y-a-t-il une partie de la population qui est stigmatisée, montrée du doigt, et réprimée, au profit de la préservation de l'ordre public ?

Qu'en est-il de la situation des femmes aujourd'hui ?

Ici les programmes d'Éducation Morale et Civique laissent le champ assez libre pour évoquer, avec tous les niveaux et selon la progression des élèves et du professeur, des thématiques liées aux discriminations, à l'égalité ou la tolérance.

LA GRANDE CHASSE AUX SORCIÈRES EN QUELQUES MOTS

UN PEU D'HISTOIRE

De la fin du Moyen Âge jusqu'au début du XVIIIème siècle, la société subit de nombreux bouleversements économiques, notamment dans le monde rural, le modèle féodal est en déclin. Frappé par l'arrivée de nombreuses réformes, le conflit entre maîtres et serfs s'intensifie et l'on assiste à une paupérisation grandissante de la société paysanne. La privatisation des terres et la disparition du servage au profit des commutations sont quelques-uns des changements intervenant dans le monde rural. En effet, les paysans doivent désormais payer leur taxe, non plus en travail, mais en argent. Étant dans l'incapacité de répondre à cette attente, de nombreux villageois se sur-endettent. Les foyers subissent une vague de précarisation annonçant un exode rural important, principalement pour les femmes. De nombreuses révoltes et jacqueries paysannes éclatent alors.

En parallèle, apparaissent d'autres mouvements d'opposition, notamment vis à vis du pouvoir ecclésiastique de plus en plus prégnant dans la vie sociale. C'est ainsi que de nombreux groupes d'hérétiques se forment partout en Europe, dénonçant les hiérarchies sociales et religieuses, la propriété privée ou remettant en cause les normes en terme de sexualité et de vie conjugale imposées par l'Église. Celle-ci se doit de contenir ces mouvements contestataires : une vague de persécution s'abat alors sur toute l'Europe. L'inquisition, tribunal spécialement chargé d'éradiquer l'hérésie, est mise en place. Elle autorise l'utilisation de la torture sur les hérétiques, alors considérés comme déviants et subversifs. C'est au cours du XVème siècle que cette persécution se cristallise petit à petit sur les femmes et qu'apparaît la figure de la sorcière.

S'ensuit une vague de répression massive particulièrement violente dans les campagnes. Le pouvoir répand la croyance en la sorcellerie et instaure des campagnes de délation, édifiant un climat de terreur dans les villages. Les paysans et paysannes, s'inquiètent de voir la justice chez eux. Ayant échos des procès alentours, et étant vivement encouragés à dénoncer tout acte soupçonné de sorcellerie, les délations se font nombreuses. Le modèle démonologique étant largement diffusé dans toute l'Europe, les procès se multiplient. Les femmes soupçonnées d'être sorcières vont jusqu'à dénoncer à leur tour ceux qui les accusent dans l'espoir de sauver leurs propres peaux. Ainsi, l'épidémie de persécution se nourrit elle-même et les juges n'ont nul besoin d'aller chercher les sorcières. Les limites géographiques des différents procès de sorcellerie nous donnent quelques indices sur le climat de terreur entretenu par l'État, la Justice et l'Église. Les échos des procès dans les grandes villes telles que Paris et Lille ne remontent pas dans tous les villages, cependant entre Lille et Douai, et quelques autres chefs-lieux de l'époque, les axes routiers facilitant, la peur des sorcières se fait de plus en plus courante.

LES FEMMES, LA CIBLE PARFAITE...

Au XIV^{ème} siècle - entre 1347 et 1352 - la peste noire détruit plus d'un tiers de la population en Europe. L'Église et l'État prennent en charge le contrôle des populations. Toutes pratiques autonomes telles que l'avortement et la contraception, jusqu'alors relativement tolérées comme formes de régulation des naissances, sont désormais sévèrement condamnées. La médecine s'institutionnalise et se réapproprie des pratiques ancestrales qui se transmettaient oralement de femmes à femmes. L'hérésie, assimilée à ce genre de pratique, devient alors un crime de la reproduction. Les femmes sont particulièrement visées, elles sont bannies de l'Église et du prêche. Pour réprimer et contrôler la population, l'inquisition passe de l'image de l'hérétique à une figure féminine, celle de la sorcière. Le célèbre *Maleus Malificarum* ou « Marteau des sorcières » écrit à la fin du XV^{ème} siècle par deux puissants inquisiteurs annonce le début d'une chasse aux sorcières sans limites. Véritable traité contre les femmes, elles y sont dépeintes comme cause de la

BIBLIOGRAPHIE

- D'EAUBONNE FRANÇOISE, « LE SEXOCIDE DES SORCIÈRES », PARIS, ESPRIT FRAPPEUR, 1999
- D'EAUBONNE FRANÇOISE, « LES FEMMES AVANT LE PATRIARCAT », PARIS, PAYOT, 1977
- FEDERICI SYLVIA, « CALIBAN ET LA SORCIÈRE »
- GINZBURG CARLO, « LE SABBAT DES SORCIÈRES », PARIS, GALLIMARD, 1993
- MICHELET JULES, « LA SORCIÈRE », PARIS, HETZEL, 1862
- MUCEMBLED ROBERT « LA SORCIÈRE AU VILLAGE. XV^e-XVIII^e SIÈCLE. », PARIS, GALLIMARD, 1979
- MUCHEMBLED ROBERT, « LES DERNIERS BÛCHERS : UN VILLAGE DE FLANDRES ET SES SORCIÈRES SOUS LOUIS XIV », PARIS, RAMSAY, 1981
- SALLMANN JEAN-MICHEL, « LES SORCIÈRES, FIANCÉES DE SATAN », PARIS, GALLIMARD, 1989